



# Garage Neau à Angers : précurseur de l'opération «Être propre, c'est pro»



## Les déchets des métiers de l'automobile

Les métiers de l'automobile et du machinisme agricole produisent différents types de déchets :

- **Les déchets banals** : pneus, pare-chocs, pare-brises, cartons et plastiques d'emballage, ferraille, palettes bois...
- **Les déchets dangereux pour l'environnement** : huiles, batteries, filtres à huile et à carburant, solvants et diluants, liquides de refroidissement. S'ajoutent à cette deuxième catégorie, les boues de peinture pour les professionnels de la carrosserie.

Un traitement approprié des déchets dans ces professions est déterminant, notamment pour préserver la qualité de l'eau (un seul litre d'huile souille une surface d'eau de 1 000 m<sup>2</sup> et qu'une seule pile bouton – présente dans les clés électroniques de véhicules par exemple – contient assez de mercure pour polluer 10 m<sup>3</sup> d'eau).

En 2003, le garage AD appartenant à Monsieur Neau, à Angers, a été la première entreprise de mécanique automobile du Maine-et-Loire, à obtenir la distinction « Être propre, c'est pro ».

## Les exigences «Être propre, c'est pro»

Pour obtenir la distinction « Être propre, c'est pro » et pouvoir acquérir le kit de communication proposé par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, l'entreprise a signé une charte dans laquelle elle s'est engagée à :

- faire réaliser un diagnostic environnement proposé par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Maine-et-Loire ;
- confier ses déchets à des entreprises garantissant une élimination conforme aux règles en vigueur ;
- conserver et tenir à disposition de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, pendant au minimum 3 ans, les justificatifs attestant de la bonne élimination de ses déchets ;
- accepter les batteries des particuliers ;
- continuer à faire traiter ses déchets par des entreprises spécialisées au terme de l'opération ;
- communiquer auprès de la clientèle sur sa démarche environnementale grâce au kit de communication fourni. (affiches, drapeau, tableau, autocollants, documents « cravates »).

Une enquête de satisfaction, menée auprès de sa clientèle par le garage Neau, a montré que 50 % des clients avaient été sensibilisés au respect de l'environnement grâce à ces documents.

**Maître d'ouvrage** Garage Neau  
6 emplois, 4 salariés, 1 000 clients par an

**Coût d'enlèvement  
et de traitement des déchets** 2 000 € par an

**Aide ADEME / Région des pays de la Loire**  
Cofinancement de l'animation réalisée par les Chambres  
des Métiers et de l'Artisanat

#### Résultats

- Valorisation ou destruction des déchets dans le respect  
de l'environnement
- Sensibilisation des clients à l'environnement

#### Pour en savoir plus



• **Cécile Daniel, Chambre Régionale de Métiers  
et de l'Artisanat des Pays de la Loire**  
Tél. 02 51 13 31 43 - [cecile.daniel@cm-paysdelaloire.fr](mailto:cecile.daniel@cm-paysdelaloire.fr)



## Dans la pratique : la gestion des déchets automobiles dans le garage Neau

Depuis la reprise du garage en 1998, les mécaniciens effectuaient un tri des déchets basé sur la séparation des liquides de refroidissement et des huiles usagées d'une part, et des batteries, ferrailles, pneus et plastiques d'autre part.

A la suite du diagnostic réalisé en 2003, par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Maine-et-Loire, ce système a été affiné et amélioré. Désormais les filtres à huile, les liquides de refroidissement (400 litres/an) et les batteries usagées (100 par an) sont stockés dans des bacs mis à disposition par un prestataire spécialisé. Ces bacs sont équipés de dispositifs de rétention pour éviter tout risque de fuite. Les huiles de vidange (3 000 litres/an) sont récupérées dans une cuve. Chaque enlèvement de déchet fait l'objet de l'émission d'un bordereau de suivi de déchets industriel (BSDI) qui assure la traçabilité des opérations.

En partie subventionnée par l'Agence de l'eau Loire Bretagne (pour les filtres à huile et les liquides de refroidissement), l'élimination de ces déchets s'élève à 2 000 euros par an. L'enlèvement des huiles de vidanges, des batteries et des pneus est gratuit.



Depuis son lancement en avril 2003, 467 professionnels de l'automobile sur les 3000 que compte la région, ont bénéficié d'un diagnostic. 81 ont été distingués « Être Propre, c'est pro »

L'opération « Être Propre, c'est pro » est initiée par le réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat des Pays de la Loire.

Elle est réalisée avec le concours technique et financier de la Région Pays de la Loire, de l'ADEME, de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, des Chambres de Métiers et de l'Artisanat et en collaboration avec les organisations professionnelles.

# Contact

ADEME, délégation régionale des Pays de la Loire - Philippe Vincent  
5, boulevard Vincent Gâche - BP 16202 - 44262 Nantes cedex 2  
Tél. 02 40 35 80 23 - Fax 02 40 35 27 21 - [www.ademe.fr/paysdelaloire](http://www.ademe.fr/paysdelaloire)